

SYSTEME PRUSSIEN

TEL EST CELUI-QUE L'ON TENTE
D'IMPOSER A LA MINORITE
FRANCAISE DE L'ONTARIO. —
POUVONS-NOUS LE TOLERER ?

Aux témoignages spontanés et animés d'un esprit de justice irréprochable de MM. Moore et Scott, vient s'ajouter celui de M. J. C. Sutherland, inspecteur des écoles protestantes de la province de Québec, qui, dans une lettre au "Chronicle", présente quelques vérités à nos compatriotes de langue anglaise. Nous croyons qu'il n'est pas inopportun de les signaler.

"Il y a peu de gens de langue anglaise, écrit M. Sutherland, qui comprennent que si la même méthode de contrôle provincial de l'enseignement et les mêmes préjugés contre la langue de la minorité avaient cours dans cette province (de Québec), comme ils ont cours dans d'autres provinces, la langue de l'enseignement dans nos écoles serait la langue française et non la langue anglaise."

Et il ajoute: "Nous, de la minorité anglaise de Québec, jouissons d'un "home rule" absolu en matière d'éducation." Et plus loin, "l'article 93 de l'acte de l'Amérique britannique du nord est un "chiffon de papier" qui a été très honorablement respecté par la majorité catholique romaine de Québec et je pense que c'est un devoir indiscutable pour nous, protestants, d'en convenir franchement."

"Chose assez curieuse à constater, étant donné la guerre actuelle, remarque encore M. Sutherland, l'Ontario a emprunté ce système de centra-

lisation à outrance à la PRUSSE. Le fondateur de ce système, dans le Haut-Canada, fut le docteur Egerton Ryerson", et "qu'en Prusse, il avait vu les avantages d'une autorité et d'une direction centralisées, puissantes et sages."

Et M. Sutherland conclut: "mais une "forte" centralisation à la mode "prussienne" est trop de nature à dégénérer en ce qu'on peut appeler une "contrainte" fort peu démocratique."

Nous sommes très reconnaissants à messieurs Moore, Scott et Sutherland pour le concours précieux qu'ils nous apportent pour la revendication de nos droits dans l'Ontario. Ils rendent un éloquent témoignage en notre faveur et ils ont droit à nos sincères remerciements. Nous ne pouvons pas cependant oublier que la persécution s'accroît chaque jour dans la province voisine et qu'il importe de continuer à envoyer des "munitions" à nos glorieux combattants. Selon le mot que l'on prête au général Joffre "NOUS EN AURONS ASSEZ, QUAND NOUS EN AURONS TROP". Emile Girard, trésorier général de l'A. C. J. C., 160, rue Saint-Jacques, Montréal, reçoit les souscriptions au fonds ontarien.

LE COMITE.